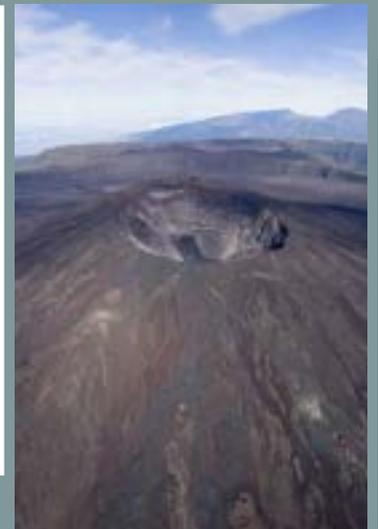




Rapport d'Activité CASUD 2016

Communauté d'Agglomération du Sud
Le Tampon . Saint-Joseph . Entre-Deux . Saint-Philippe



Le mot du Président

Au coeur de votre quotidien

Chers(es) collègues,

Le rapport annuel d'activité s'adresse en premier lieu aux conseillers municipaux et communautaires des 4 communes du territoire de la CASUD. Mais il permet aussi d'apporter une information à tous les décideurs et partenaires qui concourent à la mise en oeuvre des actions intercommunales, ainsi qu'à tous les habitants de l'agglomération. Depuis sa création, l'ambition qui fonde le projet de notre territoire est de donner les moyens d'assurer son développement. Ainsi, les efforts consentis sont à la hauteur des enjeux et les résultats encouragent à persévérer que ce soit en matière de développement économique, de valorisation du territoire, d'amélioration de la qualité de vie, d'offre de services à la population, de promotion et de cohésion territoriale, d'attractivité... En 2016, la Communauté d'Agglomération du Sud n'a pas changé ses fondamentaux. Depuis 2014, ces derniers s'articulent autour d'une doctrine simple ayant fait ses preuves : une situation financière saine grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées, une fiscalité modérée et attractive, une politique d'investissement dynamique et un faible niveau d'endettement. Dans le contexte actuel difficile que connaissent les collectivités territoriales, cette véritable « marque de fabrique » est un gage de sécurité pour l'avenir. Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes. Ce rapport d'activité intervient à mi-mandat, dans un contexte marqué par la baisse des dotations de l'État et donc des ressources. L'intercommunalité entend ainsi faire tout ce qui lui est possible pour que la CASUD continue d'être un pôle d'équilibre, un pôle d'avenir, un pôle agréable à tous ses habitants.

Bonne lecture.



André THIEN AH KOON
Président de la CASUD

Sommaire

1 | *Le territoire*

4 | *Les communes* |

2 | *Le conseil communautaire*

5 | *Le conseil communautaire* | | *Les vice-présidents* |

6 | *Les conseillers* |

3 | *Les compétences*

7 | *Les compétences obligatoires* | | *Les compétences optionnelles* |

7 | *Les compétences facultatives* |

4 | *L'économie social - L'habitat La politique de la ville*

8 | *Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi* |

8 | *Ateliers et Chantiers d'Insertion et autres moyens de l'I.A.F* |

8 | *Initiative pour l'Emploi des Jeunes services civiques* | | *Au niveau de l'habitat* |

5 | *L'eau et l'assainissement*

9 | *Le service* | | *Les actions en 2016* |

6 | *L'environnement et le cadre de vie*

12 | *La pré-collecte des déchets ménagers* | | *La collecte des déchets ménagers* |

12 | *Le traitement des déchets* |

13 | *La prévention, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement* |

14 | *La lutte contre l'errance animale* |

15 | *Les indicateurs financiers* |

7 | *Le transport*

16 | *Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion* |

17 | *Le contrôle qualité du pôle exploitation* |

17 | *Quelques chiffres* |

8 | *Les finances*

18 | *Le fonctionnement - Dépenses* | | *Le fonctionnement - Recettes* |

18 | *L'investissement - Dépenses* | | *L'investissement - Recettes* |

Le territoire de la CASUD regroupe 4 communes : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Elle s'étend sur une superficie de 56 460 hectares et compte 124 129 habitants. D'abord CCSUD, créé par arrêté préfectoral le 31 décembre 1997, la transformation de la CCSUD en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2010 a été actée.

|Les communes|



LE TAMPON



SAINT-JOSEPH



ENTRE-DEUX



SAINT-PHILIPPE

Le Conseil Communautaire

Le Conseil délibère sur les décisions liées aux grands enjeux politiques communautaires. Il élit le Président et les vice-présidents.

Les Vice-Présidents

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil Communautaire. Il est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 33 Conseillers Communautaires.

Les Vice-Présidents



André THIEN-AH-KOON
Président



Patrick LEBRETON
1^{er} vice-Président



Isabelle GROSSET-PARIS
2^{ème} Vice-Présidente



Olivier RIVIERE
3^{ème} Vice-Président



Jacquet HOARAU
4^{ème} Vice-Président



Harry MUSSARD
5^{ème} Vice-Président



Bernard PAYET
6^{ème} Vice-Président



Blanche-Reine JAVELLE
7^{ème} Vice-Présidente



Pierre ROBERT
8^{ème} Vice-Président



Henri-Claude HUET
9^{ème} Vice-Président



Marie-Noëlle
DEURVEILHER-PAYET
10^{ème} Vice-Présidente



Axel VIENNE
11^{ème} Vice-Président



Jacqueline
FRUTEAU-BOYER
12^{ème} Vice-Présidente



Albert GASTRIN
13^{ème} Vice-Président



José PAYET
14^{ème} Vice-Président

| Les
Conseillers |



Inelda
BAUSSILLON



Monique
BENARD-DESLAIS



Denise
BOUTET TSANG CHUN SZE



José
CLAIN



Mimose
DIJOUX-RIVIERE



André
DUPREY



Colette
FONTAINE



Gilberte
GERARD



Alin
GUEZZELO



Emmanuelle
HOARAU



Christian
LANDRY



Jean-Daniel
LEBON



Marie-Jo
LEBON



Marie-Andrée
LEJOYEUX



Anissa
LOCATE



Harry
MALET



Daniel
MAUNIER



Laurence
MONDON



Harry-Claude
MOREL



Rito
MOREL



Rose-Andrée
MUSSARD



Priscilla
PAYET



François
RIVIERE



Marie-France
RIVIERE



François
ROUSSETY



Jessica
SELLIER



Marcellin
THELIS



Catherine
TURPIN



Clarita
TURPIN



Bachil
VALY



Raymonde
VIENNE



Jean-Jacques
VLODY



Henri-Claude
YEBO

**Les compétences
obligatoires**

- Développement économique et d'intérêt communautaire;
- Aménagement de l'espace communautaire et transports en commun;
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire;
- Politique de la ville.

**Les compétences
optionnelles**

- Assainissement;
- Eau;
- Protection et mise en valeur du cadre de vie.

**Les compétences
facultatives**

- Étude et réalisation d'un schéma directeur des Systèmes d'Informations Géographiques;
- Transport périscolaire;
- Construction et gestion de la fourrière animale;
- Enlèvement des cadavres d'animaux;
- Élaboration d'un agenda 21;
- Haut débit;
- Informatisation des écoles et couverture des zones blanches;
- Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E);
- Création et animation du C.I.S.P.D (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance);
- Aménagement portuaire et infrastructures maritimes;
- Adhésion au Syndicat Mixte de Pierrefonds;
- Élaboration du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale).



La CASUD oeuvre pour l'économie sociale, la politique de la ville et l'habitat qui sont des compétences obligatoires. Cette direction se compose en 2016 de 11 personnes.

124 nouvelles personnes

56 personnes en sorties positives (CDD, CDI)

540 000 € engagé par la CASUD

Le Plan Local pour l'insertion et l'Emploi

Le P.L.I.E est une mesure d'accompagnement de publics en difficulté au niveau de l'emploi. La mesure est cofinancée par les fonds sociaux européens à hauteur de 80 % dans le nouveau programme.

96 postes de CDI
sur les chantiers d'insertion

75 contrats dûs au déploiement des
clauses sociales dans les marchés publics

Les ateliers et chantiers d'insertion et autres moyens de l'I.A.F

La CASUD a soutenu :

- 8 chantiers d'insertion;
- La Maison De l'Emploi pour le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics;
- La Mission Locale Sud pour accompagnement des jeunes de moins de 25 ans.

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes service civique

La CASUD a répondu à l'appel à projet Initiative pour l'Emploi des Jeunes. C'est une mesure financée par l'état et le F.S.E.

117 jeunes ont intégré un parcours d'insertion

50 jeunes en service civique

Au niveau de l'habitat

La CASUD a repris les travaux d'élaboration du PLHI (Programme local de l'habitat intercommunal). Le diagnostic et le travail sur les orientations ont été actualisés.

La CASUD a acté le principe de lancer la démarche PILHI (Plan de lutte contre l'habitat indigne).

208 logements sociaux

2 562 535,05 € montant des emprunts garantis



L'année 2016 a vu se poursuivre la même hauteur d'investissement en eau potable que l'année précédente (5,5 M€). Par contre concernant l'assainissement l'investissement est plus faible que l'année précédente (2,8 M€). L'année 2016, peut être considérée comme une année d'investissements liés d'une part au renforcement de nos infrastructures en eau potable mais aussi, la mise en service des réseaux connectés à la station d'épuration de la commune de Saint-Joseph.

Le service

Durant 2016 le service a vu son effectif légèrement diminué (deux départs). Cependant le service a confirmé son fonctionnement sur les différents sites occupés par la Direction Eau et Assainissement :

- Des bureaux installés rue du Général Ailleret au Tampon pour recevoir la direction et le pôle investissement;
- Sur Saint-Joseph des locaux sont aménagés pour accueillir les agents du SPANC St. Joseph, le secrétariat SPANC CASUD et l'équipe travaux d'eau potable;
- Sur la commune de l'Entre-deux un bureau SPANC intégré aux locaux communaux a été maintenu pour favoriser la proximité avec les usagers;
- Sur Saint-Philippe, la CASUD a ouvert un local permettant l'installation d'un bureau SPANC et la présence continue d'un technicien;

La direction est composée de 19 agents techniques et administratifs.

Les actions en 2016

Les missions principales sont :

- Le fonctionnement : - administratif, gestion et contrôle (SPANC);
- L'investissement : - travaux neufs et de modernisation;

Par ailleurs la direction assure la gestion technique du Syndicat des Hirondelles.

Le fonctionnement

Les actes principaux élaborés sur l'exercice 2016 :

- Autorisation de signer les lots 1, 2, 3 et 4 de la procédure de consultation du marché n° A.15.008 «Travaux de réhabilitation de 13 réservoirs d'eau potable sur la commune du Tampon»;
- Mobilisation du Captage Edgar Avril - Déclaration d'Utilité Publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation humaine et instauration des périmètres de protection du captage;
- Autorisation de signer l'avenant n° 2 au lot 2 « Postes de refoulement » au marché n° A.14.022 : « Mise en service des réseaux d'assainissement des eaux usées existants de la commune de Saint-Joseph»;
- Travaux d'assainissement des eaux usées sur les rues de l'Eglise et Hubert Delisle de la commune de l'Entre-Deux - Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique;
- Aménagement de la rue du commandant Mahé sur la commune de Saint-Joseph - Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique;
- Prescriptions particulières relatives au raccordement au réseau public de collecte des eaux usées sur le territoire de la CASUD : Majoration de la redevance d'assainissement en cas de non-conformité et dérogations à l'obligation de raccordement;
- Captage Edgard Avril : Demande d'autorisation de défrichement;
- Exploitation de la Station d'Épuration des eaux usées de St-Joseph - Modification du choix du mode de gestion;

- Approbation et autorisation de signer le protocole transactionnel avec le groupement Sogea Réunion / Vinci Environnement / Corem - Réalisation de la Station d'Épuration de la commune de Saint-Joseph;
- Autorisation de signer l'avenant n° 3 au contrat de délégation de service public de l'Eau Potable;
- Contrat de Délégation du service publique de l'Assainissement des eaux usées - Autorisation de signer l'avenant n° 1;
- Tarifs de l'Assainissement des Eaux Usées pour l'année 2016 – Part communautaire;
- Actualisation des tarifs de l'eau potable pour l'année 2016 – Part communautaire;
- Unité de potabilisation des Songes à l'Entre-Deux - Approbation du plan de financement;
- Services de télécommunications fixes, mobiles et Internet pour la CASUD – Autorisation de signer les lots 1, 2 et 4;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction des usines de potabilisation de Leveneur et de R13 – Autorisation de signer le marché;
- Travaux de modernisation du réseau d'eau potable sur la commune du Tampon (programme AEP 2014) – Autorisation de signer le marché;
- Travaux de modernisation du réseau d'eau potable sur la commune de St-Joseph et St-Philippe (programme AEP 2014) - Autorisation de signer les lots 1 et 2 ;
- Acquisition foncière – Réservoir du Tremblet - Commune de St-Philippe;
- Rapports Annuels des Délégués (RAD) des Services Publics de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif des Eaux Usées sur le territoire Communautaire – Exercice 2015;
- Travaux de modernisation du réseau d'eau potable sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe (Programme AEP 2014) – Lot 1 : Commune de Saint-Joseph;
- Missions de maîtrise d'œuvre partielles en vue de la réalisation des travaux de déplacement, de renforcement et de réparation sur les réseaux d'eau potable de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD);
- Approbation des marchés de Travaux de déplacement, de renforcement et de réparation sur les réseaux d'eau potable de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD);
- Approbation des marchés de Travaux pour la mobilisation de la source Edgar Avril;
- Unité de potabilisation des Songes à l'Entre-Deux - Approbation du plan de financement;
- Dispositif « Chèques eau & assainissement » - Autorisation de signer les conventions avec les CCAS des communes membres;
- Rapport annuel du Président sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de distribution d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif des eaux usées sur le territoire communautaire - Exercice 2015;
- Rapport annuel du Président sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de l'Assainissement Non Collectif des eaux usées (SPANC) sur le territoire communautaire - Exercice 2015;
- Plus de 599 vérifications techniques de la conception des ouvrages d'assainissement non collectif ;
- 110 contrôles de l'exécution des ouvrages d'assainissement non collectif neuf ou à réhabiliter;
- 412 contrôles de vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif ont été réalisés.

5,5M€ travaux réceptionnés pour la compétence eau potable

19 opérations d'investissement

599 vérifications techniques

110 contrôles de l'exécution des ouvrages

412 vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'ANC

2,8M€ pour la compétence assainissement des eaux usées

2 750m³ de contenance pour le réservoir de Bérive

542 000€ canalisation traversant la ravine Jean Payet



L'investissement

La politique de l'eau et d'assainissement menée par la CASUD est portée par trois objectifs principaux :

- moderniser le réseau d'eau potable;
- pérenniser la distribution d'eau potable;
- développer l'assainissement collectif des eaux usées auprès des usagers.

Définies par l'intérêt communautaire, ses mesures nécessitent des investissements notamment dans des travaux de renforcement et de sécurisation des infrastructures d'eau potable.

La CASUD a poursuivi les travaux identifiés dans les PPI 2011-2014 (Programmes Pluriannuels d'Investissements) afin de rendre possibles ses objectifs.

En ce qui concerne l'eau potable, ce programme permet avant tout de planifier dans le long terme un certain nombre de travaux qui permettront la réalisation d'infrastructures adaptées et efficaces pour un service de qualité aux usagers.

Les quatre grands thèmes concernés sont :

- La modernisation et le renforcement du réseau;
- La sécurisation de la ressource;
- L'augmentation de la capacité de stockage et de la protection de la qualité de l'eau;
- La réhabilitation des infrastructures.

Pour l'assainissement, des eaux usées deux thèmes majeurs orientent le programme d'investissement :

- Améliorer la collecte : la volonté d'étendre le réseau d'assainissement des eaux usées permettant d'avoir une meilleure gestion des eaux résiduaires urbaines en raccordant les zones de forte concentration de population est affirmée. Parallèlement, pour pallier à des problèmes d'écoulement et de débordements liés à des branchements irréguliers et à des tronçons dégradés, des tronçons vétustes ont été réhabilités;
- Améliorer le traitement : il s'agit notamment d'améliorer les ouvrages existants tels que les débitmètres, les postes de relevage et la station d'épuration de l'Entre-Deux.

Détails des investissements dont les travaux ont été réceptionnés en 2016 :

En partenariat avec le Service de la commande publique 10 marchés publics ont fait l'objet de consultation sur l'exercice 2016.

19 opérations d'investissement ont été projetées et étudiées dans les deux compétences et qui touchent les quatre territoires communaux y compris le Syndicats des Hirondelles.

EAU POTABLE

Le montant total des travaux réceptionnés en 2016 est de 5,5 M €. La répartition est la suivante :

- Sur la commune du Tampon : Restructuration et modernisation des réseaux (marché à bon de commande) dans 4 rues pour un montant de 376 120 €. La construction du réservoir du 17^{ème} KM et sa station de pompage pour 2 M €. Le renforcement de la station de pompage du 23^{ème} KM pour 216 000 €;
- Sur la commune de Saint-Joseph : Restructuration et modernisation des réseaux (marché à bon de commande) dans 4 rues pour un montant de 943 000 € représentant un linéaire de 2 345 m;
- Sur la commune de l'Entre-Deux : Restructuration et modernisation de la chaîne de pompage Ravine des Citrons pour un montant de 1,42 M €;
- Sur Saint-Philippe : Restructuration et modernisation des réseaux (marché à bon de commande) dans 4 rues pour un montant de 568 500 € représentant un linéaire de 1 540 m.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le montant des travaux réalisés et réceptionnés en 2016 s'élève 2,8 M€ et concerne la réalisation des réseaux et des postes de relevage (Radier = 2 x 133 m³/h ; Labonne = 2 x 233 m³/h ; Hôpital = 2 x 112 m³/h ; Manapany = 2 x 11,5m³/h) pour la mise en service de la station d'épuration de Saint Joseph.

Concernant le Syndicat des Hirondelles nous avons réceptionné les travaux de réalisation du réservoir de Bérive (2 750m³) pour un montant d'investissement de 1,9 M € TTC et le confortement de la canalisation traversant la Ravine Jean Payet pour un montant de 542 000 € TTC.

6 | L'environnement et le cadre de vie

La Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (DECV) de la CASUD organise le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers. Cette direction compte une centaine d'agents.

L'organisation et le suivi de la collecte des déchets ménagers et assimilés sont mis en oeuvre au niveau du Pôle Gestion des Déchets. Ces collectes s'organisent de façon homogène sur le territoire à l'exception de la commune de Saint-Philippe. En effet, cette dernière a rejoint la CASUD au 1^{er} janvier 2010, et a conservé les fréquences de collecte de son intercommunalité d'origine.

514 nouvelles dotations en bacs verts

509 nouvelles dotations en bacs jaunes

373 foyers ont été dotés d'un kit de compostage

30 466 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

4 464 tonnes d'emballage ménagers recyclables

19 965 tonnes de déchets végétaux

7 658 tonnes d'encombrants

107 789 appareils électroménagers

1 873 tonnes de verres

La pré-collecte des déchets ménagers

La pré-collecte des déchets ménagers est assurée via la distribution de :

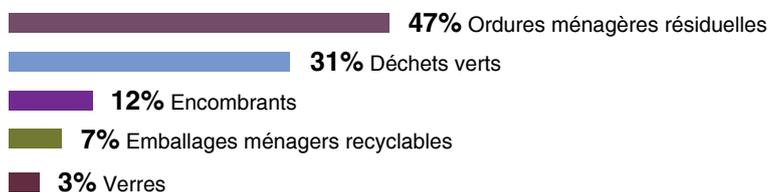
- Bacs roulants à couvercle vert et jaune à l'ensemble de la population;
- Bio-composteurs individuels.

La collecte des déchets ménagers

La CASUD se charge de la collecte des 4 flux de déchets suivants :

- Les ordures ménagères résiduelles en contenant;
- Les emballages ménagers recyclables en contenant;
- Les déchets végétaux en vrac;
- Les encombrants en vrac.

REPRÉSENTATION DE LA PART DE CHAQUE FLUX DE DÉCHET PRODUIT EN 2016 PAR LA CASUD



Le traitement des déchets

De par son contexte insulaire, la Réunion exporte beaucoup de déchets vers la zone Océan Indien (les non dangereux tels que les déchets métalliques) ou vers la France métropolitaine (pour les déchets dangereux tels que batteries ou piles usagées).



- 19** établissements scolaires dotés d'un bio-composteur
- 9** écoles primaires dotées d'un bio-composteur
- 2 908** Stop Pub retirés
- 324** personnes sensibilisées lors des Florilèges
- 500** guides du ménage au naturel diffusés en habitat collectif
- 6 683** élèves sensibilisés sur la prévention des déchets
- 324** personnes sensibilisées à la promotion du jardin au naturel
- 2 705** personnes sensibilisées lors de la SEDD et la SERD



| Les actions d'éducation à l'environnement |

- **Les évènements** (Miel Vert, fête du Choca, fête du Vacoas, Florilèges; Safran en fête);
- **La semaine Européenne du Développement Durable** (concours de collecte de piles usagées et bouchons plastiques;
- **La semaine Européenne de Réduction des Déchets** (pique-nique éco-citoyen, sensibilisation dans une association accueillant des jeunes en difficultés d'insertion, atelier ménage au naturel dans un «marché forain»;
- **Les centres aérés;**
- **Les habitats collectifs;**
- **Les évènements divers** (journée mondiale de la santé, fête des voisins, forum de l'emploi, etc...;

La Prévention, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

| Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLP) |

La CASUD a contractualisé avec l'ADEME le 1^{er} janvier 2011 afin de mettre en oeuvre un Programme Local de Prévention des Déchets. Ce programme doit se décliner sur 5 années et vise à réduire de 7% les quantités de déchets produites sur le territoire intercommunal, soit une baisse de 2 500 tonnes ou 41 kg /hab/an.

Le PLP de la CASUD est constitué de plusieurs actions concourant à l'objectif global de diminution de 7 % des Ordures Ménagères Assimilées.

- La pérennisation du compostage domestique;
- Le compostage domestique en pied d'immeuble;
- Le compostage dans les établissements scolaires;
- Le lombricompostage dans les établissements scolaires;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire;
- Le stop Pub;
- La promotion du jardinage au naturel;
- La promotion du guide Ménage au Naturel;
- L'utilisation de gobelets réutilisables lors d'évènements;
- La sensibilisation des scolaires à la prévention des déchets;
- La Semaine européenne de Développement Durable et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

13 065
personnes sensibilisées par
les animateurs éco-citoyen
de la CASUD



La lutte contre l'errance animale

La CASUD met en œuvre la compétence en matière de lutte contre l'errance animale sur les quatre communes membres de son territoire. Dans ce cadre, elle assure via des marchés de prestations de services :

| Le bilan d'activité relatif à la gestion de la fourrière animale |

BILAN DES CAPTURES ET RAMASSAGE EN 2016

Total des captures (sur appel, préventives, par cage piège)	871
Total des ramassages de cadavres	429



| Le bilan d'activité relatif à la gestion du refuge animalier |

La gestion de ce refuge a été confiée à la SPA Réunion. Le refuge animalier accomplit les missions suivantes :

- L'hébergement et le gardiennage des animaux à adopter;
- Le soin et le nourrissage de ces animaux;
- L'adoption des animaux.

| Le bilan d'activité relatif à la campagne de stérilisation et d'identification des chiens et chats |

BILAN DES STÉRILISATIONS ET IDENTIFICATIONS EN 2016

Nombre de stérilisations	731
Nombre d'identifications	681



Les indicateurs financiers

Les modalités d'exploitation du service

Les prestations liées à la pré-collecte, la collecte et au traitement des déchets ménagers sont exécutées via la passation de marchés publics de service. Les prestations réalisées en régie sont pour les principales :

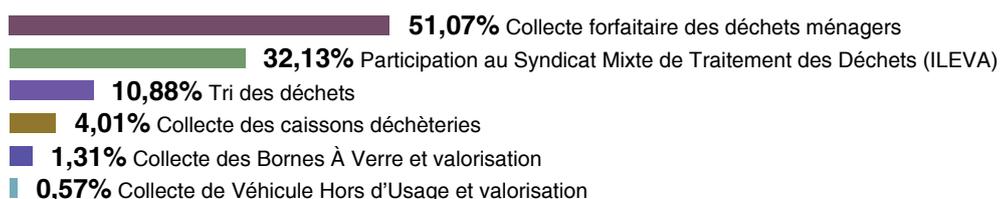
- la lutte contre les dépôts sauvages;
- le nettoyage des bornes d'apport volontaire pour le verre;
- la gestion des déchèteries.

Les dépenses

Le montant annuel des dépenses de collecte et d'élimination des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement relatives aux marchés.

Les dépenses de personnels directement affectés à l'élimination des déchets (collecte et traitement) ainsi que les charges fonctionnelles (frais de structure, amortissements, entretien des bâtiments ...) ne sont pas prises en compte.

DÉPENSE DIRECTES (PRINCIPAUX MARCHÉS) AFFECTÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2016

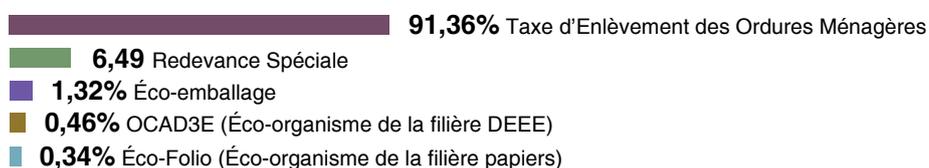


Les recettes

Ces recettes de fonctionnement ont deux origines :

- La fiscalité des ménages via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères résiduelles (TEOM);
- Les éco-organismes tels que Eco-emballages, Eco-systèmes, ou encore Eco Folio;
- La Redevance Spéciale.

RECETTES PRICIPALES LIÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2016



La compétence transport consiste à organiser, gérer et à contrôler les services de lignes de transports urbains de personnes en lignes régulières, de transports scolaires (primaires, collèges et lycées) et de transports périscolaires. La compétence transport inclut également l'installation et l'entretien du mobilier urbain lié aux transports urbains (abribus, stations d'attente, poteaux d'arrêt sur le territoire des communes membres).

Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion

2016 a vu la poursuite du partenariat entre la CASUD, les Autorités Organisatrices de Mobilités (A.O.M.) de l'île et le syndicat mixte des transports de la Réunion.

Le SMTR traite des thèmes transversaux telles la communication, la sécurité, l'enquête ménage et déplacement, missions devant assurer une complémentarité et une promotion des transports au bénéfice des usagers. Conformément aux statuts du SMTR, la participation financière de la CASUD s'élève pour 2016 à 117 600 €.

| Carte Réunipass |

Un projet d'extension de l'interopérabilité « REUNI PASS » a été mené afin de permettre l'évolution de l'interopérabilité de la carte Reunipass aux populations âgées (PA) et porteuses de handicaps (PH). Suite aux accords de principe, le Département a décidé de délivrer les cartes aux PA/PH à compter du 6 avril 2016.

| Système de Transports Intelligents de la Réunion |

Dans l'optique de l'intermodalité entre les réseaux de transports collectifs, le Syndicat Mixte de Transports de La Réunion a entamé une démarche visant à équiper les réseaux de transports publics de la Réunion des Systèmes de Transports Intelligents de la Réunion (STIR) mutualisés et interopérables comprenant :

- Un système billettique ;
- Un Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV).
- Un Système d'Information Multimodal (SIM).

Les objectifs généraux poursuivis à travers la mise en œuvre de ces systèmes de transports intelligents interconnectés et mutualisés à l'échelle de l'île sont d'améliorer la mobilité des voyageurs réunionnais, en rendant les transports publics plus attractifs, accessibles, fiables, faciles d'usage et attrayants, mais aussi en favorisant la complémentarité des modes qu'ils soient publics et/ou privés.

Le programme du STIR a été soumis à la validation de toutes les AOM membres du SMTR. La formalisation de l'engagement des différentes AOM se traduira avant la notification des marchés STIR par l'approbation d'une convention cadre fixant la participation financière de chaque AOM.

| Enquête grands déplacements territoire |

Le Syndicat Mixte des Transports de La Réunion (SMTR) a mené du 2 février au 21 juin 2016, une enquête sur les déplacements des Réunionnais.

Durant cette période, environ 17 000 personnes ont été interrogées en face à face ou par téléphone.

Contrôles qualité du pôle exploitation

Le nombre de contrôles réalisés est fonction des constats effectués, des manquements relevés, des doléances des personnes transportées, de l'évolution du réseau (scolaire et urbain), des changements dus aux événements particuliers (florilèges, miel vert, fêtes commerciales, travaux...).

Le nombre de contrôles est quant à lui variable en fonction de la densité des communes (nombre d'établissements scolaires, nombre de lignes scolaires, nombre de lignes urbaines et fréquentation des réseaux...).

Des revues de parc des bus scolaires et des bus urbains sont réalisées à chaque période de grandes vacances.

Quelques chiffres

Le réseau urbain

40 lignes de bus

56 véhicules affectés

3 422 000 km effectués

1 071 000 voyageurs transportés

5 abribus

19 stations d'attente posés



Le réseau scolaire et périscolaire



40 lignes de bus

128 véhicules affectés

1 466 020 km effectués

9 590 élèves transportés

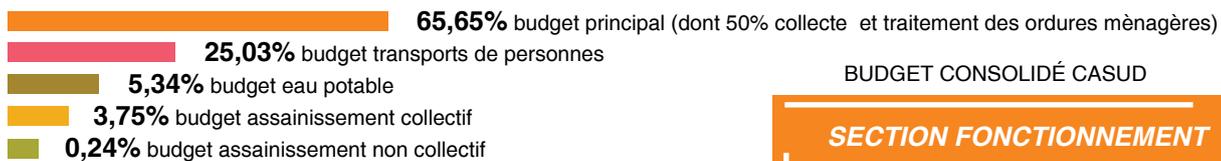
613 645,40€ Participation
des familles

3 412 nombre de sorties périscolaire



Le budget de la CASUD est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes.
Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année 2016.

Le fonctionnement Dépenses en 2016



BUDGET CONSOLIDÉ CASUD

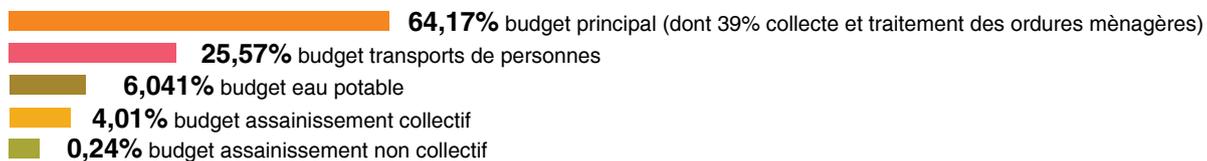
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
66 662K€	69 010K€

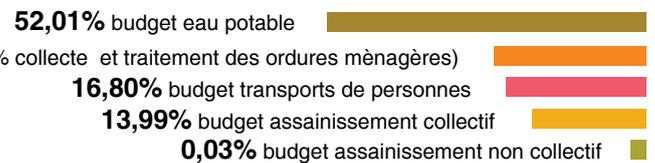
Report de 2015
2 564K€

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
4 912K€

Le fonctionnement Recettes en 2016



L'investissement Dépenses en 2016



BUDGET CONSOLIDÉ CASUD

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
17 443K€	23 907K€

Report de 2015
3 446K€

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
9 910K€

L'investissement Recettes en 2016

